



PRÉPAREZ VOS VACANCES  
ET CHOISISSEZ VOTRE SÉJOUR SUR  
[VACAF.ORG](https://vacaf.org)

2022

HELLO

# VACAF

AIDE AUX VACANCES ENFANTS



DES VACANCES POUR TOUS  
[VACAF.ORG](https://vacaf.org)

© Caf du Nord / Service Communication / 28.01.2022 / ©Adobe Stock



# AIDE AUX VACANCES ENFANTS

## LES VACANCES 100% #COLO

L'école est finie ! La cloche a sonné !  
Il va falloir maintenant occuper vos enfants !  
La colo, c'est pas nouveau, mais c'est toujours une super aventure !  
S'amuser, découvrir des nouvelles activités, apprendre à vivre ensemble !

VOUS N'AVEZ AUCUNE DÉMARCHÉ À RÉALISER POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE AUX VACANCES ENFANTS (AVE). VOTRE CAF VOUS ENVOIE MI-FÉVRIER UN SMS PUIS UN MAIL VOUS PRÉCISANT LA DURÉE, LE TAUX DE L'AIDE, LE PLAFOND...

## COMMENT RÉSERVER LE SÉJOUR DE MON ENFANT ?

Choisissez le séjour sur [vacaf.org](http://vacaf.org) en accord avec vos attentes et celles de votre enfant

La France ou l'étranger ? Séjours sportifs, linguistiques, artistiques, culturels.



Contactez l'organisateur

Indiquez votre numéro allocataire en précisant bien que vous êtes bénéficiaire de l'AVE.



Demandez à l'organisateur de réserver et de vous communiquer le montant de votre aide AVE et ce qu'il vous reste à payer.



Envoyez les arrhes pour confirmer votre réservation.



Réglez le solde du séjour 1 mois avant le départ.



RÉSERVEZ AU PLUS VITE LE SÉJOUR DE VOTRE ENFANT.

Les places disponibles financées sont limitées.

## COMMENT EST CALCULÉE MON AIDE ?

Votre aide est calculée en fonction du Quotient Familial.  
Nous prenons en charge 40 à 70 % du coût du séjour plafonné à une aide maximale.

QUOTIENT FAMILIAL	PARTICIPATION CAF *	AIDE MAXIMALE
0 à 369 euros	60 %	500 euros
370 à 499 euros	50 %	410 euros
500 à 700 euros	40 %	340 euros
Inférieur ou égal à 700 euros, pour les familles ayant un ou des enfant(s) bénéficiaire(s) de l'Aeeh	70 %	600 euros

\* Pourcentage du coût du séjour

Exemple de calcul



700 €

Séjour

AVE

280 €

Aide 40%  
Vacaf



= 420 €

À votre charge

## LES CONDITIONS

✓ Le séjour est exclusivement réalisé par **un organisateur conventionné avec la Caf du Nord ou Vacaf**. Retrouvez toute la liste des organisateurs sur [vacaf.org](http://vacaf.org).

✓ La durée du séjour est de **6 nuitées minimum à 14 nuitées maximum**, une seule fois dans l'année.

✓ Le séjour de votre enfant est possible **uniquement pendant les vacances scolaires de 2022**.